

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE SAINT SAUVEUR**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET COMMUNAL**

Numéro SIRET : **21700473800019**

**POSTE COMPTABLE : Trésorerie de LUXEUIL LES BAINS**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL**

**ANNEE 2016**

<b>Code INSEE</b> 70473	<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR</b> <b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP</b> <b>2016</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2016</b>
--	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 329 941,59	1 055 590,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 274 351,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 329 941,59	1 329 941,59

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	682 052,75	811 073,59
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	29 000,00	23 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 123 020,84	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		834 073,59	834 073,59
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 164 015,18	2 164 015,18

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	pour mémoire Budget Précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	317 951,00	0,00	303 100,00	303 100,00	303 100,00
012	Charges de personnel	558 102,00	0,00	557 085,00	557 085,00	557 085,00
014	Atténuations de produits	7 650,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges gestion courante	145 890,00	0,00	145 875,00	145 875,00	145 875,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 029 593,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 016 060,00</b>	<b>1 016 060,00</b>	<b>1 016 060,00</b>
66	Charges financières	29 121,00	0,00	22 974,00	22 974,00	22 974,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	6 800,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 065 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 044 034,00</b>	<b>1 044 034,00</b>	<b>1 044 034,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	323 903,00		279 505,59	279 505,59	279 505,59
042	Opérations d'ordre entre section (5)	6 403,00		6 402,00	6 402,00	6 402,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>330 306,00</b>		<b>285 907,59</b>	<b>285 907,59</b>	<b>285 907,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 395 820,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 329 941,59</b>	<b>1 329 941,59</b>	<b>1 329 941,59</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 329 941,59

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	pour mémoire Budget Précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	51 600,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
70	Produits des services	69 410,00	0,00	69 315,00	69 315,00	69 315,00
73	Impôts et taxes	444 560,00	0,00	456 875,00	456 875,00	456 875,00
74	Dotations et participations	434 130,00	0,00	431 500,00	431 500,00	431 500,00
75	Autres produits gestion courante	69 270,00	0,00	61 500,00	61 500,00	61 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 068 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 190,00</b>	<b>1 055 190,00</b>	<b>1 055 190,00</b>
76	Produits financiers	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 650,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 079 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 079 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

274 351,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 329 941,59

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

285 907,59

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	pour mémoire Budget Précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 650,00	9 000,00	-1 400,00	-1 400,00	7 600,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	237 014,00	0,00	97 640,00	97 640,00	97 640,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	460 464,00	20 000,00	505 032,75	505 032,75	525 032,75
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>718 128,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>601 272,75</b>	<b>601 272,75</b>	<b>630 272,75</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
16	Remboursement d'emprunts	72 324,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 326,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>77 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 900,00</b>	<b>77 900,00</b>	<b>77 900,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>795 778,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>679 172,75</b>	<b>679 172,75</b>	<b>708 172,75</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	87 434,00		2 880,00	2 880,00	2 880,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>87 434,00</b>		<b>2 880,00</b>	<b>2 880,00</b>	<b>2 880,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>883 212,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>682 052,75</b>	<b>682 052,75</b>	<b>711 052,75</b>
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>						<b>123 020,84</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>834 073,59</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	pour mémoire Budget Précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	102 200,00	23 000,00	101 800,00	101 800,00	124 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	235 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>337 200,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>341 800,00</b>	<b>341 800,00</b>	<b>364 800,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	26 657,00	0,00	49 465,00	49 465,00	49 465,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	148 837,00	0,00	129 021,00	129 021,00	129 021,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>178 494,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 486,00</b>	<b>180 486,00</b>	<b>180 486,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>515 694,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>522 286,00</b>	<b>522 286,00</b>	<b>545 286,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	323 903,00		279 505,59	279 505,59	279 505,59
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 403,00		6 402,00	6 402,00	6 402,00
041	Opérations patrimoniales (4)	87 434,00		2 880,00	2 880,00	2 880,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>417 740,00</b>		<b>288 787,59</b>	<b>288 787,59</b>	<b>288 787,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>933 434,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>811 073,59</b>	<b>811 073,59</b>	<b>834 073,59</b>
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>834 073,59</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

285 907,59

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2016</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	303 100,00		303 100,00
012	Charges de personnel	557 085,00		557 085,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
65	Autres charges gestion courante	145 875,00		145 875,00
66	Charges financières	22 974,00	0,00	22 974,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 402,00	6 402,00
022	Dépenses imprévues Fonct	5 000,00		5 000,00
023	Virement à la section d'investissement		279 505,59	279 505,59
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 044 034,00</b>	<b>285 907,59</b>	<b>1 329 941,59</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 329 941,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 900,00	0,00	1 900,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	76 000,00	0,00	76 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 600,00	0,00	7 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	97 640,00	0,00	97 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	525 032,75	2 880,00	527 912,75
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>708 172,75</b>	<b>2 880,00</b>	<b>711 052,75</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

123 020,84

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

834 073,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 000,00		36 000,00
70	Produits des services	69 315,00		69 315,00
73	Impôts et taxes	456 875,00		456 875,00
74	Dotations et participations	431 500,00		431 500,00
75	Autres produits gestion courante	61 500,00	0,00	61 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400,00	0,00	400,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 055 590,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 590,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

274 351,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 329 941,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 465,00	0,00	49 465,00
13	Subventions d'investissement	124 800,00	0,00	124 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	242 000,00	0,00	242 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	2 880,00	2 880,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 402,00	6 402,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		279 505,59	279 505,59
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>416 265,00</b>	<b>288 787,59</b>	<b>705 052,59</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

129 021,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

834 073,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	pour mémoire Budget Précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>317 951,00</b>	<b>303 100,00</b>	<b>303 100,00</b>
60612	Energie-électricité	55 000,00	55 000,00	55 000,00
60618	Autres fournitures non stockable	100,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	4 500,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	100,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	F. de petit équipement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60633	F. de voirie	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	250,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats prestations services	16 400,00	15 000,00	15 000,00
6122	Crédit bail mobilier	6 500,00	6 600,00	6 600,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 100,00	1 100,00
614	Charges loc. et de copropriété	2 200,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien de terrains	5 656,00	10 000,00	10 000,00
615221	Bâtiments publics	30 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Autres bâtiments		15 000,00	15 000,00
615231	Voirie	50 934,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	660,00	1 000,00	1 000,00
6155	Entretiens biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6161	Assurance multirisque	24 800,00	30 000,00	30 000,00
6182	Doc. générale et Technique	700,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organ.form.	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	33,00	200,00	200,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	360,00	0,00	0,00
6228	Divers	900,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6237	Publications	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6248	Frais de transports divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	8 018,00	11 600,00	11 600,00
62875	Remb aux cnes membres GFP	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 100,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	14 400,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	440,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>558 102,00</b>	<b>557 085,00</b>	<b>557 085,00</b>
6332	Cotisations au FNAL	320,00	350,00	350,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	6 800,00	6 500,00	6 500,00
6338	Autres impôts & taxes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	311 750,00	315 000,00	315 000,00
6413	Personnel non titulaire	21 840,00	20 000,00	20 000,00
6416	Emplois d'insertion	14 600,00	7 000,00	7 000,00
64168	Autres	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	49 530,00	50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	86 970,00	86 000,00	86 000,00
6454	Cotisations ASSSEDIC	3 240,00	3 500,00	3 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	26 790,00	29 000,00	29 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	700,00	635,00	635,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	pour mémoire Budget Précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6458	Cotisations autres organismes	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6474	Versements autres oeuvres soc	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	1 462,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>7 650,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
73925	Fonds pérérq. interco et commun.	7 650,00	10 000,00	10 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>145 890,00</b>	<b>145 875,00</b>	<b>145 875,00</b>
6531	Indemnités élus	66 000,00	66 000,00	66 000,00
6533	Cotisations retraite élus	2 600,00	2 700,00	2 700,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6553	Service d'incendie	32 790,00	32 675,00	32 675,00
65541	Compensat° charges territoriales	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6557	Contrib. politique habitat	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
657362	CCAS	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	5 500,00	5 500,00	5 500,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)	<b>1 029 593,00</b>	<b>1 016 060,00</b>	<b>1 016 060,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>29 121,00</b>	<b>22 974,00</b>	<b>22 974,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 621,00	22 974,00	22 974,00
665	Escomptes accordés	500,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>6 800,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>1 065 514,00</b>	<b>1 044 034,00</b>	<b>1 044 034,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>323 903,00</b>	<b>279 505,59</b>	<b>279 505,59</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>6 403,00</b>	<b>6 402,00</b>	<b>6 402,00</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	6 403,00	6 402,00	6 402,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>330 306,00</b>	<b>285 907,59</b>	<b>285 907,59</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>330 306,00</b>	<b>285 907,59</b>	<b>285 907,59</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 395 820,00</b>	<b>1 329 941,59</b>	<b>1 329 941,59</b>

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 329 941,59
---	--------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2016</b>
--	----------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	pour mémoire Budget Précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>51 600,00</b>	<b>36 000,00</b>	<b>36 000,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	46 600,00	26 000,00	26 000,00
6479	Remb. autres charges sociales	5 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>69 410,00</b>	<b>69 315,00</b>	<b>69 315,00</b>
7022	Coupes de bois	40 000,00	50 000,00	50 000,00
7023	Menus produits forestiers	7 000,00	8 000,00	8 000,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev occup domaine public	2 795,00	2 800,00	2 800,00
7035	Droits de chasse et pêche	215,00	215,00	215,00
70688	Autres prestations de services	1 700,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	10 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP	2 000,00	600,00	600,00
70878	Remb par autres redevables	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Autres produits activité annexe	200,00	700,00	700,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>444 560,00</b>	<b>456 875,00</b>	<b>456 875,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	343 007,00	370 000,00	370 000,00
7321	Attribution de compensation	25 653,00	6 375,00	6 375,00
7325	Fonds péréq. interco et commun.	39 900,00	45 000,00	45 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 500,00	3 500,00
7351	Taxe conso finale électricité	33 000,00	32 000,00	32 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>434 130,00</b>	<b>431 500,00</b>	<b>431 500,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	267 300,00	255 000,00	255 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	101 000,00	105 000,00	105 000,00
74718	Autres	15 280,00	21 000,00	21 000,00
7473	Subv.département	3 500,00	7 000,00	7 000,00
74741	Particip. des communes du GFP	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74748	Particip des autres communes	1 000,00	500,00	500,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	1 063,00	1 000,00	1 000,00
74832	Attributions du FDTP	19 000,00	20 000,00	20 000,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 057,00	2 000,00	2 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	9 930,00	10 000,00	10 000,00
74838	Autres attributions de péréquat°		0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	4 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>69 270,00</b>	<b>61 500,00</b>	<b>61 500,00</b>
752	Revenus des immeubles	65 000,00	60 000,00	60 000,00
757	Redev.fermiers,concessionn.	2 770,00	1 500,00	1 500,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 500,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 068 970,00</b>	<b>1 055 190,00</b>	<b>1 055 190,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>40,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
768	Autres produits financiers	40,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>10 650,00</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
7713	Libéralités reçues	250,00	100,00	100,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	9 900,00	300,00	300,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 079 660,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 079 660,00</b>	<b>1 055 590,00</b>	<b>1 055 590,00</b>

COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	274 351,59
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 329 941,59

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	pour mémoire Budget Précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 650,00	-1 400,00	-1 400,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	20 000,00	-1 400,00	-1 400,00
2051	Concessions, droits similaires	650,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	237 014,00	97 640,00	97 640,00
2111	Terrains nus	24 914,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	115 000,00	0,00	0,00
2117	Bois,forêts	26 000,00	14 640,00	14 640,00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	26 000,00	36 000,00	36 000,00
21534	Réseaux d'électrification		22 500,00	22 500,00
21561	Matériel roulant	17 100,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		1 000,00	1 000,00
2158	Autres matériels & outillage	3 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	7 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immo corporelles	18 000,00	21 500,00	21 500,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	460 464,00	505 032,75	505 032,75
2312	Aménagements de terrains	4 000,00	6 000,00	6 000,00
2313	Immos en cours-constructions		274 232,75	274 232,75
2315	Immos en cours-inst.techn.	456 464,00	224 800,00	224 800,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>718 128,00</b>	<b>601 272,75</b>	<b>601 272,75</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		1 900,00	1 900,00
1323	Départements		1 900,00	1 900,00
16	Remboursement d'emprunts	72 324,00	76 000,00	76 000,00
1641	Emprunts en euros	69 324,00	74 000,00	74 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 326,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 326,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>77 650,00</b>	<b>77 900,00</b>	<b>77 900,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>795 778,00</b>	<b>679 172,75</b>	<b>679 172,75</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	87 434,00	2 880,00	2 880,00
2111	Terrains nus	84 554,00	0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions	2 880,00	2 880,00	2 880,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>87 434,00</b>	<b>2 880,00</b>	<b>2 880,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>883 212,00</b>	<b>682 052,75</b>	<b>682 052,75</b>

COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	29 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	123 020,84
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>834 073,59</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	pour mémoire Budget Précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	102 200,00	101 800,00	101 800,00
1321	Etat & etabl.nationaux	27 500,00	37 000,00	37 000,00
1323	Départements	55 900,00	59 500,00	59 500,00
13248	Subv autres communes		4 000,00	4 000,00
13258	Subv des autres groupements		1 300,00	1 300,00
1328	Autres	18 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	235 000,00	240 000,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros	235 000,00	240 000,00	240 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		337 200,00	341 800,00	341 800,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	175 494,00	178 486,00	178 486,00
10222	FCTVA	16 657,00	39 465,00	39 465,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	148 837,00	129 021,00	129 021,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		178 494,00	180 486,00	180 486,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		515 694,00	522 286,00	522 286,00
021	Virement de la section de fonct.	323 903,00	279 505,59	279 505,59
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	6 403,00	6 402,00	6 402,00
28031	Amortis. frais d'études	598,00	598,00	598,00
2804132	Dépt : Bâtiments, installat°	4 171,00	4 170,00	4 170,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	1 634,00	1 634,00	1 634,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		330 306,00	285 907,59	285 907,59
041	Opérations patrimoniales (9)	87 434,00	2 880,00	2 880,00
1328	Autres	84 554,00	0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique	2 880,00	2 880,00	2 880,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		417 740,00	288 787,59	288 787,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		933 434,00	811 073,59	811 073,59

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	23 000,00
-----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	834 073,59
--	------------

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2016</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

LIBELLE : Matériels informatiques

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						2 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			2 000,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00			2 000,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-2 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113

LIBELLE : Eclairage public

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 22 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			22 500,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			22 500,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	50 882,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 1 300,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	1 300,00
13258	Subv des autres groupements	0,00	1 300,00
1326	Autres EPL	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-21 200,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128

LIBELLE : Trottoirs reu A Briand

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			200 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00			200 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 170 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	20 000,00
1323	Départements	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-30 000,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13

LIBELLE : Travaux ONF

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 13 140,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			13 140,00
2117	Bois,forêts		0,00			13 140,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Immos en cours-terrains	40 891,26	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	44 037,79	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-13 140,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 135

LIBELLE : Chauffage Eglise

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études	6 830,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			20 000,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00			20 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 4 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	4 000,00
13248	Subv autres communes	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-16 000,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 144

LIBELLE : Abri bus

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						5 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			5 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00			5 000,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-5 000,00</b>
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 147

LIBELLE : Réfection cours de tennis

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 10 000,00		b	b -3 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		10 000,00			-3 000,00
2312	Aménagements de terrains		10 000,00			-3 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 23 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	23 000,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	8 000,00	0,00
1323	Départements	15 000,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		16 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154

LIBELLE : Alarmes et vidéosurveillance

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						36 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		36 000,00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons			0,00		36 000,00
22	Immos reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
			15 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00
			15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-21 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 158  
LIBELLE : Aménagement Ave Clémenceau  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 10 000,00		b	b 20 200,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		10 000,00			20 200,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		10 000,00			20 200,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-30 200,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 159

LIBELLE : PLU et mission prospective

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 9 000,00		b	b -1 400,00
20	Immobilisations incorporelles		9 000,00			-1 400,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°		9 000,00			-1 400,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-7 600,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160

LIBELLE : Matériels de fleurissement

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						4 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		4 000,00
2188	Autres immo corporelles			0,00		4 000,00
22	Immos reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-4 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 161

LIBELLE : Aire de jeux école Mat

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						2 500,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		2 500,00
2188	Autres immo corporelles			0,00		2 500,00
22	Immos reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 500,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162

LIBELLE : Travaux accessibilité

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 90 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			90 000,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00			90 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 59 500,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	59 500,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	22 000,00
1323	Départements	0,00	37 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		-30 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 164

LIBELLE : Acquisition terrains Etave

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 1 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			1 500,00
2117	Bois,forêts		0,00			1 500,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 500,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 165

LIBELLE : Création terrains pétanque

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 9 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			9 000,00
2312	Aménagements de terrains		0,00			9 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 2 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	2 000,00
1323	Départements	0,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-7 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166  
LIBELLE : Aménagement parking cimetière  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						4 600,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		4 600,00
2315	Immos en cours-inst.techn.			0,00		4 600,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-4 600,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : Amgt Hôtel+Logts Séniors

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 164 232,75
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			164 232,75
2313	Immos en cours-constructions		0,00			164 232,75

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 90 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	90 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-74 232,75</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66

LIBELLE : Acquisition matériels divers

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			10 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00			10 000,00
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : Acquisition extincteurs

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			1 000,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00			1 000,00
2188	Autres immo corporelles	4 539,11	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 099 883,29									
1641 Emprunts en euros (total)					1 099 883,29									
0434851	CDC				79 883,29	R		2,25	2,25		A	P	O	A-1
1097391	CAISSE D'EPARGNE				235 000,00	F		4,26	4,26		T	P	O	A-1
2001180 02-002	Crédit Mutuel de Luxeuil				85 000,00	F		4,25	4,25		A	P	O	A-1
3525302	CAISSE D'EPARGNE				40 000,00	F		3,4	3,4		T	P	O	A-1
8870565	CAISSE D'EPARGNE FRANCHE COMTE				40 000,00	F		3,75	3,77		A	P	O	A-1
200000000131986	Crédit Mutuel de Luxeuil				500 000,00	F		3,95	3,95		T	P	O	A-1
00000256147	CRCA FRANCHE COMTE	03/03/2015	03/03/2015	03/06/2015	20 000,00	F		1,31	1,31		T	P	O	A-1
00000256164	CRCA FRANCHE COMTE			01/09/2015	100 000,00	F		1,64	1,64		T	P	O	A-1
<b>Total général</b>					1 099 883,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				687 146,06					73 999,44	22 973,91	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				687 146,06					73 999,44	22 973,91	0,00	0,00
0434851	N			40 080,44	10,00	R		2,25	3 623,29	821,66		0,00
1097391	N			32 342,50	1,00	F		4,26	21 332,46	1 040,02		0,00
2001180 02-002	N			19 941,06	1,00	F		4,25	9 763,06	847,50		0,00
3525302	N			17 639,60	3,00	F		3,4	4 188,55	546,73		0,00
8870565	N			25 197,99	5,00	F		3,77	3 822,84	944,92		0,00
20000000131986	N			438 648,09	16,00	F		3,95	19 668,47	17 037,65		0,00
00000256147	N			17 082,75	4,00	F		1,31	3 934,45	204,51	0,00	0,00
00000256164	N			96 213,63	11,00	F		1,64	7 666,32	1 530,92	0,00	0,00
<b>Total général</b>				687 146,06					73 999,44	22 973,91	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	687 146,06					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

## ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

**ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET**  
**D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		7	0	7	7	0	7
Adjoint technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	4	0	4	4	0	4
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		2	0	2	2	0	2
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 1° classe	B	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		12	0	12	12	0	12

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP</b>	<b>2016</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	1 982 000,00	0,000	7,450	0,000	147 659,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 505 000,00	0,000	14,730	0,000	221 686,50	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19 300,00	0,000	29,370	0,000	5 668,41	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>3 506 300,00</b>	<b>0,000</b>			<b>375 013,91</b>	<b>0,000</b>

<b>COMMUNE DE SAINT SAUVEUR - 70 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2016</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Le Maire,  
A Saint-Sauveur, le 31/03/2016  
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
                  Contre :  
                  Abstention :

Délibéré par le Les membres du Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Saint-Sauveur, le 31/03/2016

Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Saint-Sauveur, le 01/04/2016

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.38	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.40	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.41	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.42	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.	X	
p.43	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.44	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>			
p.46	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.47	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)